

«FEMME D'AFFAIRES» PORTUGAISE

Elle doit rembourser un million

Une ouvrière agricole portugaise qui avait joué à la femme d'affaires, plument avec un savoir-faire certain plusieurs personnes il y a quelques années, a été condamnée à deux ans de prison avec sursis pendant trois ans par le Tribunal de Martigny. Le juge Stéphane Abbet a repris globalement les conclusions du Ministère public (Marie-Line Voirol-Revaz). La condamnée devra en outre rembourser plus d'un million de francs à une demi-douzaine de personnes, dont 996 000 francs à la famille d'un avocat martignerain, principale victime. («Le Nouvelliste» du 23 mai).

Cette quadragénaire est condamnée pour escroquerie par métier, faux dans les titres et abus de confiance. Outre un brevet d'invention prétendument révolutionnaire pour une baignoire d'enfant, la condamnée, très persuasive, avait aussi prétendu pouvoir faire gagner de l'argent à ses victimes avec un projet de machine à germer les grains, une poissonnerie à

Ouagadougou, la vente à Londres pour cinq millions d'un manuscrit ancien, ou encore une mirifique commission qu'elle allait toucher suite à la vente de diamants pour 85 millions de dollars.

Aucun repentir

Celle qui se disait «intermédiaire indépendante» s'est vu reprocher par le juge son manque de repentir. A tel point que lors de la lecture publique du jugement cette semaine, Stéphane Abbet a révélé avoir hésité à suspendre le procès de la semaine dernière, afin qu'un Tribunal d'arrondissement (trois juges) s'occupe de l'affaire.

«A vous entendre, Madame, tout le monde a menti dans ce dossier, sauf vous. Ce raisonnement, ça ne va pas. Les mensonges, ce sont les vôtres. Il faut maintenant revenir sur terre. Et arrêter de vouloir mener la vie d'une grande femme d'affaires», a ajouté le juge, reconnaissant une responsabilité légèrement diminuée à l'accusée, sur la base de l'expertise psychiatrique. **GB**



ADMINISTRATION

Le PDC veut protéger les lanceurs d'alerte

Les groupes PDC du Bas et du Centre demandent au Conseil d'Etat d'étudier un moyen de permettre aux employés d'Etat de «lancer des alertes» sans être inquiétés. En clair, de pouvoir dénoncer des dysfonctionnements survenant dans l'administration sans être poursuivis.

Dans leur postulat Pascal Dubosson, Sidney Kamerzin, Jérôme Buttet et David Théoduloz écrivent que les lanceurs d'alerte «peuvent actuellement être poursuivis par leurs employeurs pour violation de secret de fonction et déloyauté. Et ils sont très souvent licenciés.» Ils demandent donc de mettre en place un système pour corriger cette situation.

L'idée du PDC du Valais romand n'est pas inédite, puisqu'une telle solution a été mise en place au niveau de la Confédération, ainsi que dans les cantons de Zurich et Saint-Gall.

Solution simple possible

Est-ce un appel à la délation? «Non, ce n'est pas un encouragement, mais il faut que les employés d'Etat ne se trouvent plus sans solution pour alerter, par exemple le Conseil d'Etat», explique Pascal Dubosson.

Concrètement, quelle pourrait être la solution? «Au niveau de la Confédération, c'est l'Inspection des finances qui est l'interlocuteur. Au niveau valaisan, il pourrait en être de même. C'est un organe relativement indépendant.» Ne risque-t-on pas de voir ce service surchargé? «S'il faut créer des postes de travail pour recevoir des dénonciations, ce serait grave! Les cantons qui ont mis en place ce système n'ont pas connu un afflux de dénonciations.»

Faut-il voir un lien entre ce postulat et les affaires qui secouent le canton?

«Cela montre que le PDC ne veut rien cacher.» **GB**

JEAN-YVES GABBUD

VALAIS ROULE

La sixième saison débute

Après une saison 2013 couronnée de succès, Valaisroule débute sa nouvelle saison le 28 mai 2014. 480 vélos seront à disposition dans 14 stations de prêt réparties le long du Rhône entre Brigue et Le Bouveret. Les vélos ont été remis à neuf cet hiver et l'offre de matériel a été élargie. Les vélos peuvent être empruntés gratuitement durant quatre heures contre présentation d'une pièce d'identité et versement d'une caution. Avec la nouvelle carte fidélité, les prêts de vélos sont plus rapides et plus faciles. Les fans y trouveront leur compte grâce à une large palette de produits: citybikes, vélos électriques, vélos d'enfants, remorques d'enfants et mountainbikes. Valaisroule veut inciter la population locale et les hôtes à se déplacer plus souvent à vélo et initier les enfants aux joies du mouvement et de la nature. **c**